

# Luemschwiler



Bulletin communal d'information n°88

JANVIER 2021



# SOMMAIRE

|   |  |                     |
|---|--|---------------------|
| ◇ | Mot du Maire                             | p. 1                |
| ◇ | Travaux réalisés                         | p. 2 - p. 3         |
| ◇ | Projets de travaux                       | p. 4                |
| ◇ | Informations diverses                    | p. 5                |
| ◇ | Urbanisme                                | p. 6                |
| ◇ | Les autorisations d'utilisation des sols | p. 7 - p. 8 et p. 9 |
| ◇ | Redevance pour la gestion des déchets    | p. 10               |
| ◇ | Brigade Verte                            | p. 11               |
| ◇ | Plan communal de sauvegarde              | p. 12               |
| ◇ | Vie citoyenne                            | p. 13               |
| ◇ | Cimetière                                | p. 14               |
| ◇ | Chronique du Patrimoine                  | p. 15 - 16          |
| ◇ | Conseil de Fabrique                      | p. 17               |
| ◇ | Anciens combattants                      | p. 18               |
| ◇ | Club Sans-Souci                          | p. 19               |
| ◇ | Association Loisirs                      | p. 20               |
| ◇ | Club Cyclotouriste                       | p. 21               |
| ◇ | Association Sportive                     | p. 22               |
| ◇ | Sapeurs-Pompiers                         | p. 23               |
| ◇ | Ecole                                    | p. 24 - p. 25       |
| ◇ | Donneurs de Sang                         | p. 26               |
| ◇ | Etat-civil                               | p. 27               |
| ◇ | Grands anniversaires                     | p. 28 - p.29        |
| ◇ | Produits locaux                          | p. 30               |
| ◇ | Site internet                            | p. 31               |
| ◇ | Infos pratiques                          | p. 32               |



## MOT DU MAIRE

Chères Luemswilleroises, Chers Luemswillerois,

Que dire de cette Année qui vient de s'écouler ?

Une année un peu triste qui restera certainement dans nos mémoires. Qui aurait pu imaginer que l'on devrait porter des masques, être confiné, avoir une attestation de sortie justifiant nos déplacements, et pire encore subir un couvre-feu. La nouvelle année sera peut-être plus réjouissante avec la venue du vaccin, et l'on pourra, je l'espère, s'attendre à des jours meilleurs et un retour à la normale.

Malgré cette pandémie, je remercie :

- L'ensemble du personnel communal pour son implication tout au long de cette année ;
- Le corps enseignant pour son engagement et surtout **les enfants** qui ont, par leur imagination, réalisé les cartes de vœux jointes aux paquets cadeaux.  
En effet, nous ne pouvions recevoir nos aînés autour du repas annuel. Nous avons donc organisé une distribution de colis de fin d'année à domicile. Un petit moment de rencontre différent, mais avec l'Equipe Municipale nous espérons vraiment avoir apporté un peu de chaleur dans le foyer de chacun de nos séniors.
- Mes remerciements vont également à l'ensemble des personnes qui ont travaillé de près ou de loin à l'élaboration de ce bulletin communal.

Je souhaite vivement que la vie associative reprenne très rapidement.

Encore quelques brèves :

- ◆ La DDT (Direction Départementale des Territoires) a rejeté le projet du PLUi. Quelques modifications devront encore y être apportées. Des réunions sont prévues dans les mois à venir. Je ne manquerai pas de vous en informer ;
- ◆ RD18 (Route de Tagolsheim) : lors d'une réunion en décembre dernier à Tagolsheim, en présence de la Communauté de Communes Sundgau et la Direction de l'Agence Routière du Sundgau, il a été décidé :
  - ⇒ Mai – juin 2021 : Décroustage de la moitié de la route, côté droit en allant vers Luemswiller, du croisement de la « rue de l'Eglise » à Tagolsheim et jusqu'à la « rue du Stade » à Luemswiller. Une couche provisoire de grave bitume sera mise en place. La Communauté de Communes Sundgau en profitera pour remplacer la conduite d'eau sur ce tronçon ;
  - ⇒ En 2022 : Le Département reprendra le revêtement de la route sur toute la largeur, de l'angle de la « rue du Vallon » à Tagolsheim, jusqu'à l'angle de la « rue de l'Ecole » à Luemswiller.

L'Equipe Municipale, le personnel et moi-même nous vous souhaitons une très bonne année 2021, soyez patients, prenez soin de vous et de l'ensemble de vos proches, respectez les gestes barrières et prenez plaisir à faire vivre notre belle commune.



Germain GOEPFERT.

## TRAVAUX REALISES

### Voiries :

#### **RUE DU PRINTEMPS :**

- \* Remplacement des pavés fil d'eau et reprofilage des enrobés sur le parking devant les numéros 1 et 3 rue du Printemps pour un montant de 4 414.20 €TTC.

#### **RUE D'OBERMORSCHWILLER :**

- \* Remplacement du caniveau et reprofilage des enrobés pour un montant de 4 214.89 €TTC.

#### **RUE DU MOULIN :**

- \* Achat d'une lampe LED vandalisée pour un montant 576 €TTC.



### Travaux divers :

#### **MAIRIE-ANNEXE :**

- \* Remplacement d'une gouttière par l'entreprise SCHMITT pour un montant de 1 129.23 €TTC.

#### **TRAVAUX DE PEINTURE :**

- \* Rampe du mur de l'Eglise
- \* Rampe au-dessus de la Fontaine rue du Cuir

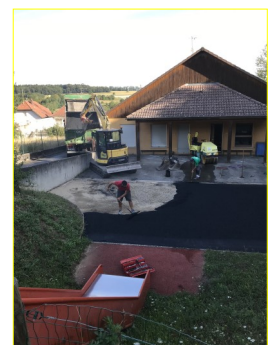
#### **BASSIN D'ORAGE :**

- \* Sécurisation par un grillage de l'ouverture du bassin d'orage situé au niveau de la rue d'Obermorschwiller.



#### **ECOLE MATERNELLE :**

- \* Réfection d'une partie des enrobés de la cour de récréation réalisée par l'entreprise MTP pour un montant de 3 640.80 €TTC.
- \* Remplacement de deux bancs à l'entrée pour un montant de 849.07 €TTC.
- \* Remise à niveau des pavés à l'entrée.
- \* Aménagement du talus par la mise en place de bâches couvertes de copeaux pour éviter la prolifération des mauvaises herbes.



#### **ECOLE PRIMAIRE :**

- \* Différents travaux de peinture ont été effectués :
  - Rampe de l'escalier extérieur de la cour d'école
  - Murs et plafond du préau.
- \* Mise en place de deux armoires par l'entreprise LINGELSER pour un montant de 3 492.05 €TTC.





**MAIRIE :**

- \* Mise en place d'une vitre à la porte d'entrée du secrétariat par l'entreprise LINGELSER pour un montant de 474 €TTC.

**CHEMIN RURAL STEINBRUNNERWEG :**

- \* Aménagement du chemin rural dit « STEINBRUNNERWEG » par l'entreprise ROKEMANN pour un montant de 15 858.38 €TTC.



**DIVERS**

**MASQUES :**

- \* Une subvention de 1 378 €TTC a été allouée par l'Etat pour l'achat des masques.  
Montant de la dépense pour la commune 3 492.05 €TTC



**DECORATIONS DE NOEL :**

- \* Des guirlandes de Noël ont été installées sur le tilleul à la Salle des Fêtes et sur les sapins de l'îlot central pour un montant de 2 662 €TTC.  
Une nacelle a été louée à cet effet pour un montant 240 €TTC.



**CANDELABRE :**

- \* Un candélabre a été renversé rue des Violettes par un camion. Il sera remplacé. L'assurance de l'entreprise prendra en charge ces travaux.



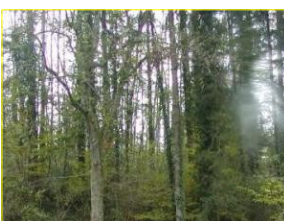
**CHUTE D'UN ARBRE RUE DE L'EGLISE :**

- \* Un poirier situé à côté du hangar communal est tombé sur l'abri de la propriété en contrebas. L'enlèvement de l'arbre à la charge de la commune s'est élevé à 1 021.20 €TTC. L'assurance a indemnisé le propriétaire pour un montant de 2 279.20 €TTC.



**SAPINS - CHAPELLE :**

- \* M. LUPFER Eric est intervenu pour abattre en urgence une quarantaine de sapins dépérissants qui menaçaient de tomber près de la Chapelle pour un montant de 3 000 €TTC



**SALLE DES FETES :**

- \* Remplacement des serrures des armoires de la buvette et de la cuisine

## PROJETS DE TRAVAUX

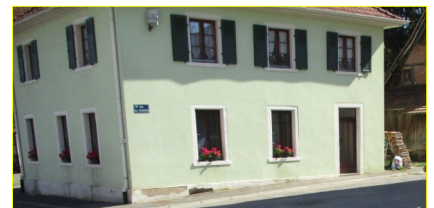
### **ECOLE MATERNELLE :**

- \* Remplacer le revêtement de sol d'une salle
- \* Remplacer les traverses de chemin de fer rue de la Chapelle
- \* Réparer ou changer le chauffage



### **MAIRIE-ANNEXE :**

- \* Remplacer la porte d'entrée de la Mairie-Annexe



### **MAIRIE :**

- \* Installer des stores occultants au niveau de la cage d'escalier de la Mairie.
- \* Installer une alarme
- \* Installer un adoucisseur



### **RUE DE LA CHAPELLE :**

- \* Réfection de caniveaux



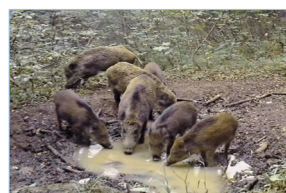
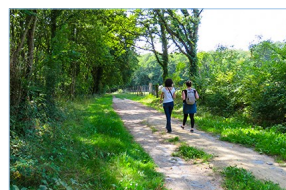
### **PLACE DE LA SALLE DES FETES :**

- \* Etudier la possibilité de créer une aire de jeux à côté de la Salle des Fêtes .





## INFORMATIONS DIVERSES



### **SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ACCORDEES :**

- \* Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tagolsheim : la commune a octroyé une subvention de 300.-€
- \* ASL de Luemswiller : la commune a octroyé une subvention de 500.-€
- \* Une subvention exceptionnelle de 200 € a été accordé à l'Association APEI d'Hirsingue (Opération Brioche) en raison du COVID et du non passage chez les habitants.

### **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :**

- \* En raison de la crise sanitaire et du COVID, la commémoration du 11 novembre s'est limitée à un dépôt de gerbe en présence du Maire, des Adjoints et de quelques Anciens Combattants.
- \* ***Distinction*** : Le Lieutenant Jean-Jacques MEYER a eu une distinction de l'Ordre National du Mérite

### **COMMEMORATION DU 08 MAI 2021:**

- \* Une commémoration du 8 mai aura lieu avec les enfants de l'école.

### **HAUT-RHIN PROPRE :**

- \* En 2021, nous souhaitons renouveler l'action "Haut-Rhin Propre" et nous faisons appel aux bonnes volontés. Nous en profitons pour rappeler l'importance de préserver l'environnement et la nature.

### **COMITE DU FLEURISSEMENT :**

- \* Une délégation du comité fleurissement a mené les actions suivantes :
  - fleurissement automnal le 17 octobre 2020
  - remplacement de certains aubépiniers par des pommiers, quetschiers et un cerisier, le 28 novembre 2020 aux abords du terrain de football

***Pour améliorer le fleurissement de notre commune, nous lançons un appel à des dons de fleurs ou de plantes vivaces pour embellir notre commune. Nous vous remercions de contacter la mairie.***

### **COMITE EDUCATIF ET SPORTIF :**

- \* Lors de la réunion du 14 octobre 2020 des propositions des membres du comité ont été faites :
  - organiser des sorties découvertes du village et du patrimoine local
  - organiser des sorties extra-scolaires pédagogiques avec les enfants
  - organiser des sorties VTT ou des randonnées pédestres

### **CHASSE :**

- \* Le montant des dégâts (sangliers, chevreuils) pour la chasse s'élève à 25 079.73 € pour l'année 2020, contre 23 213.84 € pour l'année 2019

**Rappel : Battues de chasse : 23 et 24 janvier 2021**

## INSTRUCTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS

### POUR LE DEMANDEUR

- Dépôt du dossier en mairie ou transmission par pli recommandé avec accusé de réception
- Nombre d'exemplaires
  - \* 4 ex : permis de construire (PC) et permis d'aménager (PA)
  - \* 2 ex : déclaration préalable (DP) des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés

### POUR LA MAIRIE

- Délivrance d'un récépissé de dépôt
- Affichage en mairie dans les 15 jours qui suivent le dépôt
- Etude du dossier en commission d'urbanisme (le cas échéant)

#### Délai de droit commun :

- 1 mois pour les DP ;
- 2 mois pour les PC de maison individuelle et PD (permis de démolir)
- 3 mois pour autre PC et PA

#### Délai supplémentaire dans certains cas :

Le demandeur reçoit une nouvelle notification de délai (lettre recommandée dans le mois du dépôt de la demande)

### Déclaration préalable de travaux (DP)

**Définition :** Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire :

1. Pour l'extension d'un bâtiment il peut s'agir d'une surélévation, de la création d'une véranda ou d'une pièce supplémentaire
2. Pour des travaux modifiant l'aspect extérieur
3. Pour des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.  
Une DP est exigée dès lors que vous créez une emprise au sol, ou une surface de plancher de plus de 5m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup>
4. Cependant, en zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU - PLUi), vous pouvez créer jusqu'à 40m<sup>2</sup> d'extension en déposant une DP. Si l'agrandissement est compris entre 20 et 40m<sup>2</sup> et qu'il porte sur une surface totale à plus de 150m<sup>2</sup> de surface de plancher, il faudra demander un permis de construire et recourir à un architecte
5. **Cas d'une PISCINE**

#### a) construction d'une piscine

La construction d'une piscine non couverte est soumise à déclaration préalable quand la superficie de bassin est supérieure à 10m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 100m<sup>2</sup>. Si vous construisez une piscine couverte, la couverture fixe ou mobile doit avoir une hauteur au dessus du sol inférieure à 1.80m.

#### b) Installation d'une piscine hors sol

Vous installez plus de trois mois une piscine hors-sol dont la superficie de bassin est supérieure à 10m<sup>2</sup> : vous devez déposer une DP en mairie. Si cette piscine est couverte, la hauteur de l'abri doit être inférieure à 1.80m. Vous devez déposer une DP même si le bassin de la piscine est inférieur à 10m<sup>2</sup>.





# LES AUTORISATIONS D'UTILISATION DES SOLS

## A/ Le Certificat d'urbanisme (CU)

C'est un acte administratif qui donne au demandeur (propriétaire, notaire, etc) des informations sur un terrain.

- ⇒ **Le CU(a) d'information** indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et les listes des taxes et participations exigibles.
- ⇒ **Le CU(b) opérationnel** indique si un projet peut être réalisé sur le terrain et signale l'état des équipements publics existants ou prévus.

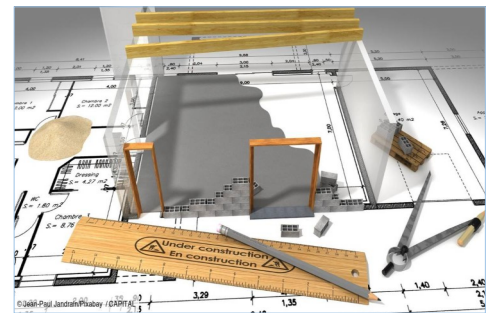
## B/ Le Permis de Construire et autres autorisations

Il existe différents types d'autorisations selon l'importance et la nature du projet de construction :

### 1) *Le permis de construire*

Il concerne en principe les constructions nouvelles, même sans fondation de plus de 20m<sup>2</sup> de surface plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

NB : pour tout projet d'agrandissement soumis à permis qui porte sur la surface de plancher ou l'emprise au sol de la construction existante à plus de 150m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire.



### 2) *Déclaration préalable de travaux*

Elle est exigée quand on crée une emprise au sol ou une surface plancher de plus de 5m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup>. Elle permet de réaliser, des travaux sur une maison individuelle (extension, création de fenêtre, clôture, mur de soutènement, abri de jardin, etc...) ou construire une annexe à son habitation (garage, véranda, pergola etc...)

**NB : Toutes les modifications extérieures sont soumises à déclaration.**

### 3) *Permis de Démolir*

Pour une opération de démolition partielle ou totale d'une construction, l'obtention d'un permis de démolir est obligatoire.

**Remarque** : les projets consistant à démolir, à construire (ou reconstruire) peuvent faire l'objet d'un « permis de construire valant permis de démolir ». Il est donc possible de déposer un seul dossier.

### 4) *Permis d'Aménager*

Permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain. Il concerne par exemple la création d'un lotissement, d'aires de stationnement, aménagements de parcs résidentiels de loisirs, etc...

**LES INFRACTIONS D'URBANISME**

*La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 dote le maire de nouveaux pouvoirs de police.*

*Aussi les moyens de lutter contre la violation des règles d'urbanisme prévus aux articles L.480.1 et suivants du code de l'urbanisme (constructions sans permis, aménagements poursuivis et dépit d'une décision de suspension) sont renforcés.*

*Ainsi dès qu'un procès-verbal est dressé, le maire (ou le président de l'EPCI compétent) pourra mettre en demeure l'intéressé de réaliser les travaux de mise en conformité ou de solliciter une autorisation d'urbanisme (Article L.481-1).*

*Pour s'en assurer, le maire pourra assortir sa mise en demeure d'une astreinte de 500 € maximum par jour de retard (plafonnée à 25 000 €).*

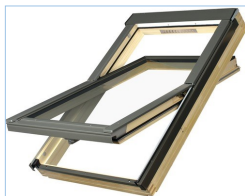
**PERMIS DE CONSTRUIRE**

| NOM DU DEMANDEUR                      | NATURE DES TRAVAUX  | ADRESSE DES TRAVAUX      |
|---------------------------------------|---|--------------------------|
| M. KLEIBER Jean-Noël - Mme WOLF Marie | Maison individuelle   | 12b rue de la Chapelle   |
| M. WOLF Thierry                       | Maison individuelle   | 23c rue de Walheim       |
| M. Mme EUVRARD-SAUER Baptiste         | Réhabilitation de la grange   | 1 rue d'Obermorschwiller |
| M. KNOPF Sébastien                    | Porte entrée - Chien assis - Charpente - Démolition<br>Appentis - Rénovation entrepôt | 6 rue du Vignoble        |
| M. FINCK Stéphane                     | Installation de 2 garages monobloc  | 12a rue de la Chapelle   |

**DECLARATION PREALABLE**

| NOM DU DEMANDEUR     | NATURE DES TRAVAUX   | ADRESSE DES TRAVAUX      |
|----------------------|--|--------------------------|
| Mme MATTLER Nathalie | Terrasse sur pilotis - pergola ouverte - clôture           | 18 rue de Walheim        |
| M. VINCENT Mickaël   | Abri de jardin   | 5 rue de la Source       |
| M. KLEINHANS Jean    | Serre de jardin  | 10 rue du Printemps      |
| Mme DOTTI Marion     | Clôture sur L  | 1 rue de l'Etang         |
| M. DECORDE Thierry   | Abri de jardin - mur en L - piscine                        | 8 rue des Violettes      |
| M. EUVRARD Baptiste  | Création de 2 vélux  | 1 rue d'Obermorschwiller |
| M. FRECHARD Cyril    | Extension maison   | 4 rue des Violettes      |
| M. ASAERT Patrick    | Pergola - mur de soutènement - abri de jardin -<br>clôture | 3 rue du Tilleul         |
| M. LEHR Serge        | Pose d'une clôture occultante                              | 4 rue de l'Etang         |
| M. LAUGNER Hubert    | Clôture en alu avec portillon à l'arrière                  | 3 rue du Printemps       |
| M. ALLEMANN Rémi     | Abri de jardin   | 9 rue de la Chapelle     |
| M. BRUNGARD Arnaud   | Piscine  | 21a rue de Tagolsheim    |

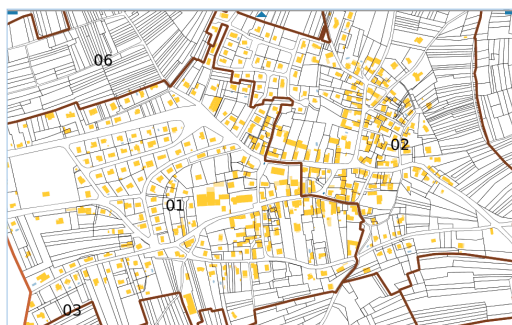




| NOM DU DEMANDEUR    | NATURE DES TRAVAUX  | ADRESSE DES TRAVAUX    |
|---------------------|---|------------------------|
| M. FRITSCH Aloïse   | Installation de Vélux   | 25 Grand-rue           |
| M. GOEPFERT Joseph  | Clôture (création d'une entrée - réfection d'un mur)  | 2 rue des Jardins      |
| M. TRANZER Fabrice  | Mur en L de soutènement avec clôture fixe   | 14e rue de la Chapelle |
| M. BOLTZ Philippe   | Création d'un rucher  | Lieudit « Haule »      |
| M. CRUNCHANT Cyril  | Extension maison  | 5 rue du Printemps     |
| M. WITT Laurent     | Clôture avec claustra - remplacement d'un mur en béton par panneaux et grillage - clôture en panneaux | 2 rue de l'Etang       |
| M. BRISSIAUD Arnaud | Piscine bois semi enterrée  | 2 rue des Saules       |
| M. PATRY Mickaël    | Création d'une fenêtre au garage côté rue   | 12 rue de l'Etang      |

## CERTIFICAT D'URBANISME

| NOM DU DEMANDEUR                     | CERTIFICAT D'URBANISME   | TERRAIN  |
|--------------------------------------|--------------------------|--|
| Me SCHMITT Christophe - RIEDISHEIM   | Certificat d'urbanisme a | 1°) Lieudit : « Rothacker »<br>2°) Lieudit : « Viehweg »<br>3°) 12 rue de l'Etang                  |
| Me STUDER Mary - HIRSINGUE           | Certificat d'urbanisme a | 1° ) Lieudit : « Hugemen »<br>2°) 1 rue d'Obermorschwiler  |
| SCP KOENIG/BAEUMLIN - ALTKIRCH       | Certificat d'urbanisme a | 1°) 12 rue de la Chapelle<br>2°) 4 Impasse des Vergers<br>3°) 16 Grand-Rue<br>4°) 9 rue du Tilleul |
| SCP HEIM/CHASSIGNET - ALTKIRCH       | Certificat d'urbanisme a | 4 rue du Château   |
| Me GREWIS Guy - HEGENHEIM            | Certificat d'urbanisme a | 17 rue de la Chapelle  |
| M. WELTER Pierre - LUEMSCHWILLER     | Certificat d'urbanisme b | 4 rue de l'Eglise  |
| Me BENNER Pierre-Alexandre - ILLZACH | Certificat d'urbanisme a | Lieudit : « Blech »<br>Lieudit : « Auf den Illfurtherweg »   |



## REDEVANCE POUR LA GESTION DES DECHETS

Nouveaux tarifs à compter du 01 janvier 2021

| 2020   |          | 2021  |         |
|--|----------|---|---------|
| <u>Forfait accès aux services de recyclage</u><br><u>pour 1 semestre</u>   |          | <u>Forfait accès aux services de recyclage</u><br><u>pour 1 semestre</u>  |         |
| 1 personne   | 31.70 €  | 1 personne  | 88 €    |
| 2 personnes  | 63.40 €  | 2 personnes   | 88 €    |
| 3 personnes  | 95.10 €  | 3 personnes   | 88 €    |
| <u>En ce qui concerne les bacs pucés pour ordures</u><br><u>ménagères</u>  |          | <u>En ce qui concerne les bacs pucés pour ordures</u><br><u>ménagères</u> |         |
| 3 levées par semestre facturées d'office<br>soit $4.10 \times 3 = 12.30$ € |          | 1 levée par semestre facturée d'office<br>soit 5.40 €                     |         |
| Exemples :   |          |   |         |
| BAC Pucé de 80 l   |          | BAC Pucé de 80 l  |         |
| 1 personne :   |          | 1 personne :  |         |
| $31.70 + 12.30 =$  | 44.00 €  | $88 + 5.40 =$   | 93.40 € |
| 2 personnes :  |          | 2 personnes :   |         |
| $63.40 + 12.30 =$  | 75.70 €  | $88 + 5.40 =$   | 93.40 € |
| 3 personnes :  |          | 3 personnes :   |         |
| $95.10 + 12.30 =$  | 107.40 € | $88 + 5.40 =$   | 93.40 € |
| 1 levée supplémentaire =   |          | 1 levée supplémentaire =  |         |
|  | 4.10 €   |   | 5.40 €  |

Pas de changement pour le ramassage des sacs jaunes et verts.



Pour tout renseignement supplémentaire ou réclamation,

veuillez vous adresser à la

COM/COM du SUNDGAU au 03 89 08 36 20

## BRIGADE VERTE GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN



Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ...



brûlage de matières plastiques propre à polluer l'atmosphère

### Les feux (toutes les infractions suivantes sont des contraventions) :

1/ le brûlage d'ordures ménagères (3<sup>e</sup> classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une pratique encore trop répandue polluant indéniablement notre atmosphère !

2/ le brûlage de matières plastiques ou pneumatiques (3<sup>e</sup> classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une infraction relativement fréquente sur les chantiers de construction, l'élimination des déchets ayant un coût élevé pour les entreprises.

### 3/ l'arrêté préfectoral n° 970274 du 14 février 1997 relatif au brûlage de végétaux (4<sup>e</sup> classe) :

- il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes
- l'incinération de végétaux fauchés ou coupés ne peut se pratiquer que selon les prescriptions suivantes :
  - . déclaration préalable en mairie
  - . obligation de coupe préalable et ramassage en tas avant incinération après 15 jours
  - . incinération entre le lever du soleil et 16h, par temps calme
  - . respecter les distances de 50m par rapport aux bâtiments, haies, de 100m par rapport aux agglomérations, et de 200m par rapport aux forêts
  - . obligation de présence pendant le brûlage

4/ la production de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage (3<sup>e</sup> classe) est prévue par l'article 99-9 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimée par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

5/ le feu en forêt ou à moins de 200m d'une forêt (4<sup>e</sup> classe) est prévu par l'article R.322-1 du Code Forestier.



Brûlage de végétaux sur pied :

« Ecobuage »



Brûlage de végétaux encore verts produisant une importante fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage



## ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

(P.C.S)

**RAPPEL :**

La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du plan communal de sauvegarde (PCS), de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et l'association plus forte aux exercices organisés.

Parmi ces outils, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a vocation à organiser la mobilisation de cette réponse de proximité, traduisant l'engagement de tous.

Son élaboration est un travail de longue haleine. Nous nous y sommes attelés dès le lendemain de notre installation, mais la pandémie du COVID 19 nous aura retardé dans notre démarche dont nous présentons ci-après la progression.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à minima :

1. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : c'est l'inventaire et la cartographie exhaustive des RISQUES : REALISE
2. Le diagnostic des Risques et des vulnérabilités locales : REALISE
3. L'organisation de la protection et le soutien de la population c'est le volet de la Réserve Civile : EN COURS D'ELABORATION



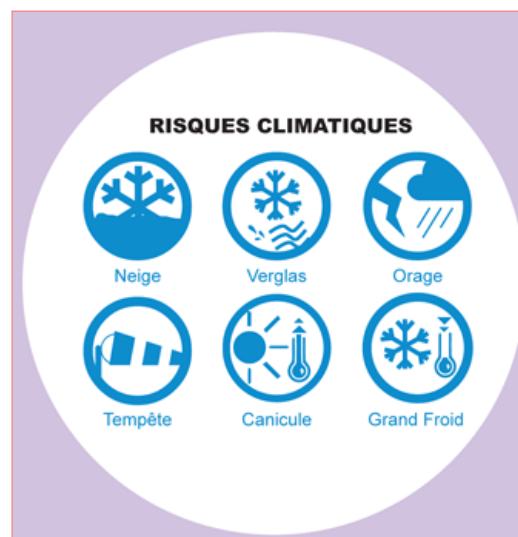
Inondation



Séisme



Mouvement de terrain

**Les Risques Majeurs**Risque  
nucléaireRisque  
sanitaireMenace  
terroriste

## VIE CITOYENNE

**STATIONNER  
ici est interdit**



### STATIONNEMENT

Dans la continuité du diagnostic sur les risques routiers, des mesures sont envisagées et vont être mises en œuvre.

Certains cas de stationnements problématiques seront réglés au courant de cette année.



### PROPRETE

Bien qu'appartenant au domaine public, la propreté des trottoirs incombe aux résidents qu'ils soient locataires ou propriétaires.

#### Plusieurs types d'obligations :

- \* Taille des branches et des haies qui empiètent sur les voies communales
- \* Désherbage
- \* Balayage des feuilles et autres débris
- \* Déblaiement de la neige et enlèvement du verglas



***Nous vous précisons que le sel mis à disposition dans les bacs, est uniquement réservé à la voie publique.***



### BRUITS ET NUISANCES

Conformément à un arrêté municipal en vigueur portant sur la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :

- les jours ouvrables :
  - \* avant 7 heures
  - \* de 12h à 13h 30
  - \* après 20h
- ainsi que les dimanches et les jours fériés



### DIVAGATIONS DE CHIENS ET DEJECTIONS CANINES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et s'il leur venait l'envie d'y déposer des crottes, merci de les ramasser afin de préserver la propreté des trottoirs et des espaces verts.

Petit rappel :

- \* Tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'en faire la déclaration en Mairie.
- \* Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du ban de notre village
- \* Aboiements : Veuillez faire le maximum afin d'éviter les aboiements de chiens, considérés comme une nuisance sonore.



***MERCI pour l'attention que vous porterez à ces articles et pour leur mise en application***

Après plusieurs remarques concernant une grande emprise au sol des fleurs, bibelots, statuettes, des modifications du règlement du cimetière ont été votées lors de la séance du conseil municipal du 26 novembre 2020.

## COLUMBARIUMS

### \* Article 8 : FLEURISSEMENT

Seuls sont autorisés :

Sur la porte : un soliflore pourra être fixé par un professionnel après validation par la Commune. Le coût en incombera aux familles.

Le dépôt de bouquets de fleurs naturelles le jour de la mise en place de l'urne pendant 1 mois et le jour de la Toussaint.

Les fleurs fanées devront être retirées par les familles du défunt. En cas de manquement à cette règle les services communaux se réservent le droit de le faire.



Exemple :



## JARDIN DU SOUVENIR

### \* Article 7-1 : FLEURISSEMENT

Seuls sont autorisés le dépôt de bouquets en fleurs naturelles et de potées (plantes, fleurs...) lors de la dispersion des cendres.

Tout autre dépôt décoratif est interdit, comme par exemple des plaques commémoratives, des bronzes, avec ou sans signes religieux, des fleurs artificielles.

Les fleurs fanées devront être retirées par les familles du défunt. En cas de manquement à cette règle les services communaux se réservent le droit de le faire



***Nous remercions les personnes d'entretenir les tombes des êtres qui les ont quittés.***



## CHRONIQUE DU PATRIMOINE



### La rénovation du Retable de la Vie de la Vierge.

(voir aussi Bulletin Communal, janvier 2018)  
JJViroulet.

Le trésor d'Art sacré de la Renaissance que nous détenons dans notre église paroissiale a besoin d'attention pour lui permettre de continuer à exister.

D'après l'histoire ou peut-être la légende, ce chef d'œuvre qui fut produit dans un atelier des peintres de la Renaissance Rhénane, aurait été la commande d'un couvent des environs de Bâle, celui de "Sanct Alban".

Lors des troubles de la Réforme, il arrive dans le Sundgau, au prieuré d'Enschingen, commune de Saint Bernard. Il est déposé dans l'Eglise de Luemswiller à la fin du XVIIème siècle. (Une étude en Master II d'histoire de l'art de l'Université de Strasbourg nous en apprendra certainement beaucoup plus).

Notre Œuvre est classée au titre d'objet mobilier par l'Etat depuis 1978, il est la propriété de la Commune.

En 2015 Monsieur Louis Napoléon Panel Conservateur du Patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sensibilise le Maire aux responsabilités de conservation d'un propriétaire de mobilier d'art classé.

Conscient de l'état de conservation incertain de notre retable, nous avons demandé que des études préalables soient menées afin de déterminer la nature de la restauration.

Quand on veut entreprendre la restauration d'un bâtiment historique, la première action importante à réaliser est l'étude de l'état de conservation du monument par des architectes spécialisés. Le document d'étude détermine ainsi quels seront les différents travaux à entreprendre pour que l'édifice puisse être sauvegardé dans de bonnes conditions.

Il en est de même pour la rénovation de notre retable. Après l'étude préalable des spécialistes, au tout début de 2021, et la publication de leurs résultats scientifiques, nous connaissons quel est l'état de conservation sanitaire et artistique de l'œuvre que nous détenons à Luemswiller.

Ce sera le moment de décider le type de restauration à entreprendre pour sauvegarder ce trésor des peintres de la renaissance rhénane. Il pourrait s'agir d'une réfection totale ou dans le meilleur des cas et au minimum, d'un nettoyage complet avec stabilisation des supports et des peintures.

La synthèse des analyses et les résultats des études préalables seront connus au courant du premier trimestre 2021.

Les conclusions détermineront les travaux à entreprendre sous la responsabilité de la DRAC.



Le Retable ouvert montrant les sculptures.



le retable exposé sur un Autel situé dans la nef.

**L'intervention des restaurateurs agréés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

Une œuvre d'exception est conservée à l'église du village. Il s'agit du retable de la Vie de la Vierge. Cette œuvre, peu étudiée sur le plan matériel, a besoin d'être entretenue pour le moins, et même éventuellement d'être restaurée.

Il est nécessaire au préalable de définir un programme d'intervention. Pour cela, une étude préalable est envisagée par des restaurateurs diplômés et spécialisés dans ce type d'œuvre. Il s'agit d'Anne Gérard pour les sculptures polychromes, de Julie Sutter pour les panneaux peints, et de Aubert Gérard pour la structure bois.

Il s'agit de comprendre comment l'œuvre a été réalisée, dans quel état est le bois (infesté par des insectes xylophages et (ou) par des champignons lignivores), dans quel état est la polychromie des sculptures et la couche picturale des peintures (soulèvements, manques, encrassement, repeints...)

L'environnement sanitaire et climatique sera également mesuré et évalué ainsi que les modifications réalisées au cours du temps.

Quand le diagnostic sera posé, l'intervention pourra se faire à deux niveaux :

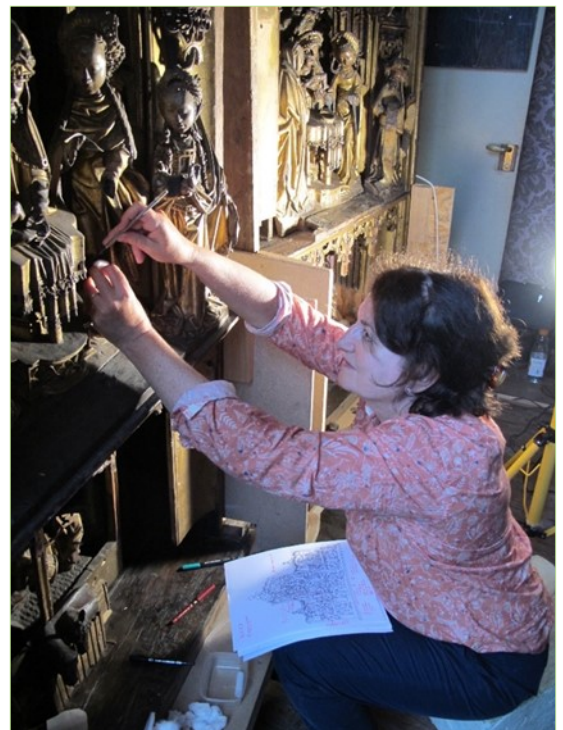
Le premier est simplement de stabiliser l'œuvre afin de faciliter sa transmission aux générations futures (désinsectisation, collages et refixages).

Le second consistera en une amélioration de son aspect par un nettoyage plus ou moins approfondi.

Un rapport très complet accompagnera toutes les interventions sur ce magnifique retable.



**Aubert Gérard en cours d'examen du retable de l'église de Mogneville (55)**



**Anne Gérard en cours d'intervention sur le retable de la Cathédrale de Rennes**



**Julie Sutter en cours d'intervention sur le retable d'Issenheim**



## CONSEIL DE FABRIQUE



# Paroisse St Christophe de Luemschwiller



Chers paroissiens,

Les préoccupations sanitaires de ces derniers mois ont perturbé notre vie paroissiale, mais nous espérons de tout cœur sortir de cette période trouble, sans perdre confiance.

N'oublions pas de prendre soin des plus faibles, en toute fraternité, en remerciant particulièrement nos soignants pour leur dévouement sans faille.

Voici quelques informations concernant la vie de la paroisse :

C'est avec grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Monsieur Gérard Eichholtzer, ancien président du Conseil de Fabrique le 9 octobre 2020. Jusqu'en 2005 il a assuré ses fonctions avec compétence et dévouement, ce pourquoi nous lui en sommes grés avec reconnaissance.

### **Réalisations :**

#### **Sacristie :**

C'est l'entreprise SCHMITT de Pfastatt, mandatée par la Mairie, qui a effectué la réparation suite à l'infiltration d'eau pour un montant de **453 € T.T.C.** (pris en charge par la Commune).

#### **Toiture de l'Eglise :**

Des travaux de couverture et de zinguerie ont été réalisés sur le toit de l'Eglise avec mise en place d'une nacelle et d'un trou d'homme par l'entreprise SCHMITT pour un montant de **7 454.80€ T.T.C.**

Le montant de ces travaux a été pris en charge par le Conseil de Fabrique.

D'autres travaux importants de sécurisation seront nécessaires l'année prochaine.

#### **Chapelle :**

Le devis pour des travaux d'étanchéité à la grotte de la Chapelle suite à des infiltrations d'eau nous parviendra ultérieurement.

Par ailleurs, en ce lieu de prière, veillez à en respecter les abords ; il ne convient pas d'en faire un vide-grenier avec des objets hétéroclites de toutes sortes...la sobriété étant de mise.

Respectons le travail de ceux qui embellissent ce lieu de dévotion tout au long de l'année et que nous remercions chaleureusement.

#### **Repas paroissial :**

En raison de la crise sanitaire, le repas paroissial ne pourra malheureusement pas avoir lieu au mois de janvier. Vous pouvez cependant soutenir notre paroisse en faisant un don à remettre lors d'une messe aux responsables. Merci d'avance.

#### **Bulletin paroissial :**

Il est disponible à l'église ou sur réservation (voir les modalités dans les pages du bulletin).

Vous pouvez aussi le consulter à l'affichage ou en version numérique sur le site Internet :

[www.portesaintmartin.paroisse.net](http://www.portesaintmartin.paroisse.net).

#### **Salle paroissiale :** à noter le changement d'adresse au 2, rue de l'Ecole (ancien corps de garde).

*Nous ne pouvons que vous souhaiter de nous retrouver bientôt en bonne santé, dans le partage, l'entraide, la fraternité, dans le respect de chacun et des mesures de sécurité. Prenez soin de vous.*

Le Conseil de Fabrique et son Président Daniel Knopf.





## ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2020 aura été catastrophique tant sur le plan sanitaire, économique et associatif.

Notre section n'a pas dérogé à la règle, car en réunion du Comité du sous-groupe d'Altkirch le 26 août, il a été décidé que 2020 serait une année blanche.

Donc, pas de commémorations, pas de présentation du drapeau ni de messe à Thierenbach.

Quant au 11 Novembre 2020, la cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux Morts se sont tenus en présence de Mr le Maire, des 3 adjoints, du Président de la section locale, du porte-drapeau Jean-Paul Gutzwiller et du lieutenant Jean-Jacques Meyer.

Je vous cite ci-dessous un extrait de l'arrêté préfectoral, signé par le Préfet Louis Laugier en date du 9 Novembre 2020 :

"En égard à leur âge, il est préconisé que les anciens combattants, qu'il convient de protéger, n'assistent pas à la cérémonie. De même, il sera privilégié la présence d'un porte-drapeau jeune"

J'ai été personnellement choqué par ces directives, car lors des dernières élections, les personnes âgées n'ont pas été écartées des urnes.

Nous avons malheureusement perdu cette année 3 membres de la section Daniel CARPENTIER, Gérard EICHHOLTZER et Joseph HARTMANN.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos plus sincères condoléances, car aucun hommage de L'Union Nationale des Combattants (UNC) n'a pu leur être rendu.

Nous saluons nos soldats tombés en Opérations Extérieures ainsi que les victimes des attentats encore perpétrés cette année sur le sol français.

Nos félicitations à Michel Muller 80 ans, René Schneider 80 ans et Paul Kuentz 95 ans qui ont fêté leur grand anniversaire cette année.

Restez vigilants, soyez prudents pour vous protéger et protéger ceux qui vous entourent.

En souhaitant qu'en 2021, nous puissions à nouveau nous rencontrer, restons selon notre devise UNIS COMME AU FRONT.

Le Président  
Bernard Kuentz



## CLUB SANS-SOUCI

Bonne  
année!

Club des Seniors  
Sans Souci  
Luemswiller

Bonne  
année!

Chers amis,

En ce mois de janvier, permettez-moi de vous présenter en mon nom et celui du comité,

★ Nos meilleurs vœux de santé, sérénité et de joie pour 2021 ★

Le temps passe si vite, les saisons se suivent comme chaque année... ou presque.

Mais avec une petite différence le virus COVID 19 est toujours présent.

Avec ce contexte difficile et au-delà de toutes les difficultés d'organisation et d'autres problématiques administratives, il était important de préserver la santé de nos membres et nous devons annuler toutes nos manifestations en 2020,

Sauf le repas « sanglier » en janvier qui s'est déroulé avec un succès fou et surtout une superbe ambiance comme on aime.

Nous sommes convaincus que chacun peut comprendre notre décision et espérons retrouver tous nos membres en pleine forme pour nos manifestations 2021.

Nous avons une pensée pour Michèle REUTER suite au décès de Joseph HARTMANN notre trésorier depuis 2006 qui nous a quitté le 11 novembre 2020.

Je vous encourage à nous rejoindre à la salle des fêtes chaque fois que cela vous sera possible **et que nous aurons le droit de réaliser nos manifestations.**

### Calendrier des manifestations 2021 selon autorisation sanitaire

Repas sanglier : annulé suite pandémie

Repas du club : dimanche midi 28 mars à confirmer

Assemblée générale : un jeudi après midi en avril à confirmer

Sortie pédestre + repas : jeudi matin et midi 27 mai à confirmer

Repas paëlla : un samedi midi en octobre à confirmer

Repas de Noël du club : jeudi 16 décembre à confirmer

Suite à cette année  
blanche,  
nous offrons la cotisation  
2021

Jeunes retraités de Luemswiller,  
venez nous rejoindre au club, il n'y  
a pas d'âge pour se retrouver  
autour d'une table dans la joie et  
la gaîté.

Prenez bien soins de vous.

Amicalement, votre président Charles STEIN



## ASSOCIATION LOISIRS LUEMSCHWILLER

Permettez -moi, au nom de notre association, de vous souhaiter une belle année 2021. Nous espérons que celle-ci sera meilleure que 2020.

L'année dernière avait pourtant bien commencé avec la préparation des festivités carnavalesques. Nous avions espéré placer 2020 sous le signe du " toujours plus de musique et de danse ", accompagnés des joyeux, et toujours originaux, groupes masqués.

Les deux premières soirées familiales du 25 et du 29 février furent un succès appréciable avec près de 350 participants, dont un quart de jeunes de moins de quinze ans.

Hélas, le trois mars 2020, la préfecture nous interdisait d'organiser le troisième bal prévu le 7 et instaurait le confinement pour l'ensemble des concitoyens.

Cela fut pour beaucoup une catastrophe économique et sociale qui engendra une grande frustration. Nous avons eu la chance de pouvoir organiser deux bals sur trois, ce qui nous permit de payer nos dépenses et ainsi ne pas faire souffrir notre trésorerie.

Le trésorier et moi-même tenions à remercier vivement la Mairie qui nous a fait part de la possibilité de monter un dossier de demande d'aide financière à la Commission Permanente du Conseil Départemental. Cette Commission, présidée par M. Rémy With, vient de nous attribuer une subvention de 500€.

Nous les en remercions.

Nous tenons également à remercier Sabine Drexler et Nicolas Jander de leur soutien.

Incontournable dans la vie statutaire de notre association, l'Assemblée Générale n'a pu avoir lieu au mois de novembre et devra donc être reportée à ce début d'année.

Nous sommes dans l'attente d'une évolution des règles sanitaires concernant l'organisation des bals de carnaval du mois de février. Le moment venu, nous vous informerons de la tenue ou non de cette période carnavalesque tant attendue par les habitants de Luemswiller.

La conjoncture actuelle ne nous permet malheureusement pas d'être trop optimiste. En attendant soyez prudents et prenez soin de vous,

Le Président, Daniel Frémont





## CLUB CYCLOTOURISTE



### Aux Habitants de Luemswiller

Depuis quelques années consécutives, le Club Cyclotouriste Luemswiller peine à recruter de nouveaux membres actifs. Cela a un impact sur la vitalité du Club, mais également sur la composition de son Comité.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 08/02/2019, la discussion s'est engagée autour d'une veille progressive de l'Association. A mon initiative et au vu de l'actif financier de l'Association, j'ai proposé à l'Assemblée de verser une somme en faveur des élèves des Ecoles de Luemswiller en vue d'un projet scolaire ou extra-scolaire. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Lors de la Fête de l'Ecole du 28/06/2019, la Trésorière et la Présidente du CCL ont eu l'honneur de remettre un chèque d'une valeur de 6.000 € aux représentants des Ecoles de Luemswiller.

Aujourd'hui, je me permets de vous faire part d'un souhait pour notre Association, celui-ci étant sa pérennité. Pour ce faire, je lance un appel envers les personnes désirant s'investir dans notre Club, elles pourront me contacter

**au 06 52 58 21 35**

**ou se rendre au 9 rue du Moulin à Luemswiller**

**ou s'adresser à la Mairie**

Je dois également vous informer que mettre une association en "veille" comme nous le souhaitons il y a quelques mois, est une situation de fait et non de droit. Dès lors si l'Association ne connaîtra pas de repreneur, l'ultime dénouement sera la dissolution de celle-ci.

Je vous remercie de l'intérêt que vous accorderez à cette lecture et reste dans l'expectative d'une solution propice pour notre Association.

Avec mes cordiales salutations,

La Présidente, Edith Bourgeois



[www.ffct.org](http://www.ffct.org)

FFCT CYCLOTOURISME





L'AS Luemswiller a pris de plein fouet la crise du COVID puisque toutes ces manifestations prévues ont été annulées qui se sont suivies par des problèmes financiers bien évidemment comme beaucoup d'associations malheureusement.

Nous avons pu bénéficier de subventions de la part du Conseil Général et de la Ligue d'Alsace pour maintenir la tête hors de l'eau. Notre système de chauffage au fuel a rendu l'âme juste avant le confinement. Bref, une saison assez compliquée.

Heureusement que l'esprit FOOT était présent.

En effet, de nouveaux joueurs ont intégré l'effectif du club avec des joueurs habitant ou étant natif du village.

C'est une chose que le club recherchait, des gens du village dans notre association.

Un bon groupe, une bonne cohésion, une très bonne ambiance grâce à tous ceux qui s'investissent dans notre association. Les résultats ne sont pas encore au rendez-vous mais de très belles choses ont été perçues lors des derniers matchs de championnat.

Nous recherchons encore des bénévoles, que ce soit dirigeants ou joueurs. Des intéressés ?



Du côté des jeunes, beaucoup ont intégré les entraînements et grâce à cela nous allons pouvoir engager une, voire deux équipes en janvier (si les conditions le permettent). Des jeunes, principalement du village et des communes alentour, sont fiers de venir s'entraîner les mercredis après-midi.



Nous tenons également à remercier nos sponsors (BRUNISSO à Altkirch et ACCORD DENUANCES à Luemswiller par KLEIBER Jean-Noël) pour leur investissement financier, auprès de notre association. Grâce à leurs dons, nous avons pu acheter deux nouveaux maillots, du matériel pour nos entraînements ...

Nous remercions également le Conseil Municipal qui a voté à l'unanimité à notre demande d'augmentation de l'éclairage du stade en contre partie de notre engagement à mettre aux normes le club-house. Ce sera fait pour la reprise éventuelle en février.

Notre club essaie de faire refléter un esprit familial comme avec cette photo de remise de gâteaux de couches offert par le club à nos deux joueurs qui sont devenus papas. Encore félicitation à eux !!



**MERCI A TOUS**

**POUR VOTRE CONFIANCE ET VOTRE GÉNÉROSITÉ.**

**ON VOUS ATTEND NOMBREUX A LA REPRISE !!!!**

**Jérémy DELNEF, le Président ainsi que le comité.**

## SAPEURS-POMPIERS

Au moment d'écrire cet édit, nous sommes en pleine « guerre sanitaire » face à la pandémie du Coronavirus, alors il m'est difficile d'aborder un autre sujet. Nous subissons de plein fouet cette crise sanitaire avec encore une année record en nombre d'interventions.

A toute heure du jour ou de la nuit, nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour faire face aux sinistres de toute nature, sauver des vies, secourir ou reconforter.

On évoque souvent la rapidité de nos interventions mais jamais notre absence. Les pompiers sont là. Comme une évidence ?

Nous intervenons pour différents sinistres. Beaucoup de choses sont demandées aux services de secours. Sans doute trop. Il est essentiel d'en prendre conscience et d'ouvrir les yeux sur les difficultés grandissantes. En 5 ans, nous avons multiplié par 5 le nombre d'interventions avec une multiplication encore plus importante d'appel pour des interventions relevant plutôt de la « médecine de ville ». Notre vocation est l'urgence, pourtant un tiers des interventions ne nécessitait pas un seul geste de secours.

Doit-on nous demander de pallier les difficultés du monde médical tout en gardant le même niveau d'exigence sur les interventions lourdes ? N'est-on pas en train de fragiliser une organisation des secours dont on vante pourtant l'excellence ?

La question du recrutement est aujourd'hui clairement posée. Nous allons dans les années à venir manquer de pompiers volontaires.

On ne devient pas pompier par hasard. Les candidats s'engagent au nom d'une devise, celle des pompiers « Courage et dévouement ».

Autre point d'inquiétude : les agressions physiques ou verbales en intervention se multiplient. Nous serions impardonnables d'accepter cette scandaleuse dérive.

Néanmoins, et je souhaite terminer par une note positive, toute l'équipe vous remercie chaleureusement de votre accueil pour les calendriers ; un rare moment d'échange cette année. Nous nous réjouissons de vous croiser en pleine santé et souriant et vous confirmons la farouche volonté de poursuivre notre mission d'assistance et de secours.

Belle et heureuse année à vous tous.

Hervé Wermuth

Chef de Corps.





## ECOLE

### A l'école,

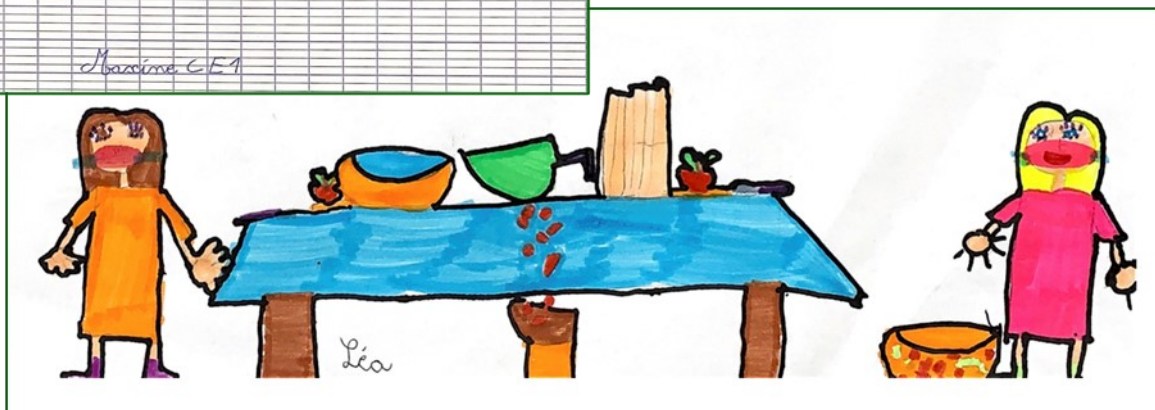
Depuis le retour des vacances de la Toussaint, nous sommes tous obligés de porter le masque à l'école.

**C'est bien :**  
nous sommes moins malades (pas de rhume, pas de gastro ...),  
nous nous protégeons les uns les autres,  
la maîtresse parle plus fort !

**C'est moins bien :**  
nous avons plus de mal à respirer,  
nous ne voyons plus nos visages,  
nous transpirons sous le masque  
alors ils sont tout mouillés,  
et certains masques sentent mauvais !!  
Pour finir, nous pouvons faire des grimaces  
en toute discrétion,  
mais lorsque nous sourions ...  
nos yeux le montrent  
et ça c'est très important !!  
Les élèves du CP/CE1.



"Pomme d'habitude"  
Jeudi 19 novembre 2020, nous avons étudié les  
pommes avec la Maison de la Nature.  
Le matin, j'ai préféré l'atelier paysage  
parce que j'ai dessiné.  
L'après-midi, j'ai préféré l'atelier jus de  
pomme parce qu'on a pu le goûter.  
Maxime CE1



Les dessins présentés ont été primés lors du concours de dessin de la classe CE2/CM1/CM2.

## Confinement

## POSITIVONS

Grâce au confinement,  
 J'ai pu passer du temps avec ma famille,  
 Je ne suis pas malade,  
 J'ai pu être à la maison le jour de mon  
 anniversaire,  
 J'ai pu aider mon papa et mon papy au chantier,  
 J'ai pu jouer avec ma sœur,  
 J'ai pu faire des jeux de société avec mes parents,  
 J'ai pu lire beaucoup plus,  
 J'étais contente que maman ne travaillait pas,  
 J'ai pu jardiner avec mes parents,  
 J'ai bien rigolé avec mon frère,  
 Papa ne partait pas à l'autre bout de la France,  
 On s'est amusé tous ensemble.....



Grâce au confinement,  
 J'ai pu fêter l'anniversaire de ma  
 maman à la maison,  
 J'ai pu faire des pauses quand on  
 faisait l'école à la maison,  
 J'ai pu aller dormir chez ma  
 cousine, j'ai vu mon tonton,  
 J'ai pu jouer avec mon chat,  
 J'ai rangé ma chambre,  
 On a pu faire des visios avec mes  
 copains,  
 J'ai pu embêter mon frère  
 plus souvent,  
 J'ai fait voler mon cerf-volant très  
 haut,  
 J'ai pu faire du Buggy avec mon  
 papa,  
 J'ai fait des gâteaux avec maman,  
 J'ai pu rester à la  
 maison.....



Lionel



Anaïs

Grâce au confinement,  
 J'ai pu jouer aux jeux vidéo,  
 J'ai pu faire des promenades,  
 J'ai joué avec mon lapin,  
 On a trouvé de nouveaux chemins  
 pour nos marches nordiques,  
 J'ai pu faire des balades avec Babouche,  
 J'ai fait du jardinage,  
 J'ai joué au foot avec mon papa,  
 On a fait des apéros Facetime  
 J'ai joué beaucoup plus avec ma famille,  
 J'ai pu faire la grasse matinée.....



Nous vous souhaitons une Bonne Année 2021  
 Les enfants, Vila et les maîtresses.

## DONNEURS DE SANG



AMICALE DES DONNEURS  
DE SANG



de LUEMSWILLER  
et environs



**« la santé peut paraître à la longue un peu fade...  
il faut, pour la sentir, avoir été malade. »**

J.F. COLLIN D'HARLEVILLE

Chers amis donneurs de sang et sympathisants,

A l'aube de cette nouvelle année, l'Amicale des donneurs de sang vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021 !

Après une année 2020 très chaotique, marquée par l'épidémie de Coronavirus, il est temps pour notre Association de nous projeter vers l'avenir. En 2020, nous n'avons organisé qu'une collecte en Janvier dont les résultats ont été médiocres avec 38 poches de sang collectées.

Nous sommes tous persuadés que l'association doit reprendre son activité. 2021 sera une année charnière pour modifier et élargir le Comité de direction.

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, trois nouvelles collectes sont prévues en 2021 :

31 Mai

30 Août

8 Novembre

Les collectes auront lieu en alternance à Luemswiller et Tagolsheim. Les dates et lieux vous seront confirmés comme d'habitude par les messages relayés par l'Etablissement français du sang.

Donner son sang, ce n'est pas un geste anodin ! Les événements de 2020 nous l'ont encore rappelé. Plusieurs fois dans l'année, les réserves de sang ont été à un niveau très bas. A tous ceux qui croient que la maladie ou l'accident n'arrivent qu'aux autres, l'année 2020 nous a montré le contraire et même aux plus vaillants parmi nous !

Pour terminer cette page de notre vie associative, un grand Merci pour votre fidélité depuis 20 ans déjà !

Prenez soin de vous ...

Bien amicalement,

Pascale MULLER



## ETAT - CIVIL



Le 14 mai 2020 à Mulhouse est née Chloé fille de Alexandre PRUD'HOMME et de Aline ELBISSER, domiciliés 13 rue de Tagolsheim.



Le 14 juillet 2020 à Mulhouse est née Madie fille de Philippe AELPLER et de Marion DOTTI, domiciliés 1 rue de l'Etang.



Le 17 octobre 2020 à Mulhouse est né Eloan Charles Robert fils de Benoît WEHRLE et de Audrey FREMONT, domiciliés 15a rue de Walheim.

## PACS

Le 26 novembre 2020 PACS entre Kévin DELPIERRE et Mélanie KNOPF, domiciliés 25 rue de Tagolsheim.



## Ils nous ont quittés

Le 20 mars 2020, à STEINBRUNN-LE-BAS décès de Berthe FIGENWALD née KUENTZ, 90 ans.

Le 23 avril 2020, à ALTKIRCH décès de Cécile SCHNEIDER née MENTZINGER, domiciliée 2 rue d'Obermorschwiller, 94 ans.

Le 18 mai 2020, à MULHOUSE décès de Michèle POILVERD née TEYTAUD, domiciliée 10 Grand-Rue, 78 ans.

Le 22 mai 2020, à SEPPOIS-LE-BAS décès de Denise BRUNNER née PATAT, 91 ans.

Le 02 août 2020, à LUEMSCHWILLER décès de Elodie GRIESMANN, domiciliée à Illfurth, 25 ans.

Le 09 août 2020, à LUEMSCHWILLER décès de Catherine HERGOTT, domiciliée 24 rue de la Chapelle. 54 ans.

Le 30 août 2020, à MULHOUSE décès de Rose WOLF née RENGER, domiciliée 23 Grand-Rue, 95 ans.

Le 30 septembre 2020, à MULHOUSE décès de Marie Antoinette KUENTZ née FIGENWALD, domiciliée 31 rue de Tagolsheim, 85 ans.

Le 9 octobre 2020, à MULHOUSE décès de Gérard EICHHOLTZER, 94 ans.

Le 11 novembre 2020, à MULHOUSE décès de Joseph HARTMANN, domicilié 3 rue des Pierres, 74 ans.

Le 10 décembre 2020, à LUEMSCHWILLER décès de Marie Madeleine RISS née SCHMITT, domiciliée 3 rue du Moulin, 90 ans.

Le 19 décembre 2020, à LUEMSCHWILLER décès de Pierre PHILIPPS, domicilié 2 rue du Château, 75 ans.



## GRANDS ANNIVERSAIRES

**En raison de la pandémie, le Maire et les Adjointes n'ont pas rendu visite aux récipiendaires.**

**Si toutefois vous souhaitez que nous diffusions une photo marquant cet anniversaire (80 ans, 85 ans..., noces d'or, diamant...)**

**Veillez contacter la mairie.**



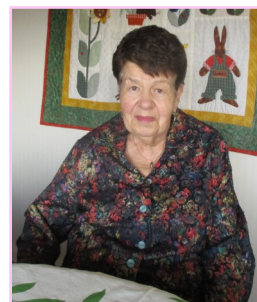
10/03/2020  
MENGIS Roger  
85 ans

## JANVIER

|                      |       |        |
|----------------------|-------|--------|
| ITTY Chantal         | 03/01 | 70 ans |
| BAEUMLIN Henri       | 07/01 | 70 ans |
| RIETHMANN Christophe | 14/01 | 70 ans |
| KILLIAN Marie-Odile  | 20/01 | 81 ans |
| MAXANT Jean          | 25/01 | 82 ans |
| BIECHLIN Médard      | 26/01 | 83 ans |
| KILLIAN Gérard       | 27/01 | 84 ans |
| GOEPFERT Germain     | 29/01 | 71 ans |
| NUNNINGER Marie      | 30/01 | 80 ans |
| PONVIANNE Thérèse    | 30/01 | 72 ans |
| MULLER Marie-Anne    | 31/01 | 95 ans |
| MULLER Chantal       | 31/01 | 71 ans |

## FEVRIER

|                        |       |        |
|------------------------|-------|--------|
| KUENTZ Jean-Paul       | 04/02 | 82 ans |
| WOLF Marcel            | 04/02 | 82 ans |
| WOLFF Georges          | 07/02 | 84 ans |
| FOLZER Monique         | 08/02 | 78 ans |
| BIECHLIN Marie-Thérèse | 15/02 | 81 ans |
| HARNIST Xavier         | 16/02 | 88 ans |
| MULLER Michel          | 16/02 | 81 ans |
| HERR Elise             | 18/02 | 95 ans |
| BALDENWECK Richard     | 24/02 | 79 ans |
| CLORY Marie-Reine      | 27/02 | 90 ans |



27/10/2020  
KILLIAN Marie-Odile  
80 ans



10/05/2020  
MENTZINGER Mariette  
85 ans

## MARS

|                      |       |        |
|----------------------|-------|--------|
| ZAESSINGER Paul      | 04/03 | 88 ans |
| WOLFF André          | 05/03 | 78 ans |
| UHL Laurent          | 09/03 | 72 ans |
| DICK Marie-Odile     | 10/03 | 71 ans |
| MENGIS Roger         | 10/03 | 86 ans |
| SCHLIENGER Michel    | 10/03 | 73 ans |
| RUETSCH Elise        | 11/03 | 89 ans |
| DENTZ Agnès          | 11/03 | 75 ans |
| KAUFFHOLZ Jean-Louis | 14/03 | 73 ans |
| LOSINGER Michel      | 15/03 | 73 ans |
| SCHNEIDER René       | 15/03 | 81 ans |
| BEHA Daniel          | 16/03 | 72 ans |
| ATTARD Michel        | 19/03 | 73 ans |
| FOLZER Albert        | 21/03 | 76 ans |
| WOLF Charlotte       | 24/03 | 78 ans |

## AVRIL

|                     |       |        |
|---------------------|-------|--------|
| RUETSCH Lucien      | 01/04 | 92 ans |
| NUNNINGER Gérard    | 02/04 | 78 ans |
| TRESCH Marie-Claude | 02/04 | 70 ans |
| LEHR Serge          | 04/04 | 72 ans |
| GÖTTE Albert        | 08/04 | 71 ans |
| KUENTZ Marcel       | 08/04 | 86 ans |
| HERZOG Bernard      | 09/04 | 74 ans |
| KUENTZ Marie-Paule  | 10/04 | 73 ans |
| LEVY Alain          | 20/04 | 70 ans |
| ROS Violette        | 20/04 | 74 ans |
| KUENTZ Jeanne       | 21/04 | 88 ans |
| CANALE Dino         | 22/04 | 76 ans |
| COLOMBE Marc        | 22/04 | 71 ans |
| GUEYE Gerlinde      | 25/04 | 80 ans |
| GUTKNECHT Catherine | 26/04 | 81 ans |

## MAI

|                      |       |        |
|----------------------|-------|--------|
| HOYO Maria-Begona    | 09/05 | 88 ans |
| MATHIOT Marie-Louise | 09/05 | 77 ans |
| KUENTZ Bernard       | 10/05 | 79 ans |
| MENTZINGER Mariette  | 10/05 | 86 ans |
| KLEINHANS Jean-Marie | 11/05 | 71 ans |
| RESPINGUE Giovanna   | 16/05 | 75 ans |
| BILDSTEIN Jean-Paul  | 24/05 | 73 ans |



## JUIN

|                   |       |        |
|-------------------|-------|--------|
| UHL Vincenza      | 01/06 | 71 ans |
| CORIANRO Enzo     | 02/06 | 73 ans |
| FOLZER Gabrielle  | 02/06 | 74 ans |
| MENTZINGER Albert | 04/06 | 87 ans |
| WOLFF Lucie       | 10/06 | 78 ans |
| RENGER Francis    | 10/06 | 70 ans |
| GENTRIC Denise    | 11/06 | 75 ans |
| NEFF Jean-Marie   | 11/06 | 75 ans |
| ATTARD Giovanna   | 15/06 | 71 ans |
| SAMPITE Bernard   | 15/06 | 76 ans |
| HUEBER Paulette   | 19/06 | 83 ans |
| BUCHERT Germain   | 23/06 | 71 ans |
| LAUBIN Francine   | 23/06 | 81 ans |
| SCHNEIDER Jeanine | 24/06 | 83 ans |
| WOLF Pierre       | 28/06 | 85 ans |

## AOÛT

|                        |       |        |
|------------------------|-------|--------|
| BRAUN Colette          | 03/08 | 80 ans |
| UTEN Madeleine         | 03/08 | 81 ans |
| BILDSTEIN Marie        | 07/08 | 84 ans |
| HARTMANN Jean          | 10/08 | 94 ans |
| GUEYE Thierno          | 10/08 | 70 ans |
| SCHMITTER Jean-Pierre  | 12/08 | 76 ans |
| FRITSCH Georgette      | 24/08 | 93 ans |
| SCHMITTER Marie-Louise | 25/08 | 75 ans |
| STEIN Charles          | 27/08 | 73 ans |
| HOLTZ Arlette          | 30/08 | 72 ans |

## OCTOBRE

|                   |       |        |
|-------------------|-------|--------|
| LAUGNER Thérèse   | 02/10 | 72 ans |
| SIMON Gabriel     | 04/10 | 74 ans |
| WOLF Romain       | 04/10 | 71 ans |
| GESSIER Madeleine | 07/10 | 92 ans |
| DENTZ Pierre      | 11/10 | 77 ans |
| STOLL Thérèse     | 12/10 | 88 ans |
| HARNIST Denise    | 13/10 | 86 ans |
| RUETSCH Roger     | 13/10 | 84 ans |
| SCHAERER André    | 17/10 | 85 ans |
| TRESCH Henri      | 19/01 | 71 ans |
| LAUGNER Hubert    | 22/10 | 73 ans |
| BUTTERLIN Roger   | 24/10 | 92 ans |
| MENGIS Françoise  | 31/10 | 73 ans |

**Les personnes ne souhaitant pas être nommées dans le bulletin doivent se manifester.**

**D'autre part les personnes célébrant des Noces d'or, Diamant ... sont priées de se faire connaître.**

## JUILLET

|                         |       |        |
|-------------------------|-------|--------|
| PONVIANNE Gabriel       | 07/07 | 75 ans |
| NASS Marc               | 11/07 | 84 ans |
| STEMMELEN Gérard        | 17/07 | 86 ans |
| SCHMERBER Anne          | 19/07 | 88 ans |
| MULLER Jean-Paul        | 20/07 | 72 ans |
| WOLF Albert             | 20/07 | 81 ans |
| JACQUES Patrice         | 25/07 | 77 ans |
| WOLF Liliane            | 26/07 | 82 ans |
| WISS Marguerite         | 29/07 | 92 ans |
| CANALE Marie-Antoinette | 30/07 | 81 ans |
| PHILIPPS Isabelle       | 30/07 | 70 ans |
| KLEIBER André           | 31/07 | 77 ans |

## SEPTEMBRE

|                     |       |        |
|---------------------|-------|--------|
| BALDENWECK M-Claire | 02/09 | 82 ans |
| HELL Marthe         | 06/09 | 88 ans |
| SIMON Claude        | 06/09 | 70 ans |
| BELTZUNG Alain      | 16/09 | 71 ans |
| LAUBIN Jean         | 22/09 | 85 ans |
| SCHNEIDER Gilbert   | 22/09 | 75 ans |
| RESPINGUE Pierre    | 23/09 | 82 ans |
| CANALE Andrée       | 24/09 | 76 ans |

## NOVEMBRE

|                        |       |        |
|------------------------|-------|--------|
| KLEIBER Annette        | 05/11 | 75 ans |
| MAXANT Danielle        | 07/11 | 80 ans |
| FAFFA Gilbert          | 09/11 | 70 ans |
| DICK Guy               | 10/11 | 75 ans |
| FREMONT Solange        | 11/11 | 71 ans |
| KUENTZ Gilberte        | 11/11 | 85 ans |
| STOECKLIN M-Antoinette | 15/11 | 82 ans |
| KUENTZ Paul            | 18/11 | 96 ans |
| SAMPITE Jeanine        | 19/11 | 78 ans |
| WOLFF Henri            | 19/11 | 73 ans |
| SCHWEITZER Jean-Marie  | 22/11 | 74 ans |
| PFLIEGER Monique       | 24/11 | 75 ans |

## DECEMBRE

|                     |       |        |
|---------------------|-------|--------|
| KNOPF Daniel        | 04/12 | 70 ans |
| JACQUES Colette     | 04/12 | 77 ans |
| LEHR Danielle       | 08/12 | 70 ans |
| KAUFFHOLZ Béatrice  | 10/12 | 71 ans |
| SCHLIENGER Liliane  | 11/12 | 73 ans |
| STEMMELEN Renée     | 12/12 | 79 ans |
| EGMANN Jean-Claude  | 15/12 | 73 ans |
| NEFF Marguerite     | 15/12 | 74 ans |
| SIMON Anne          | 17/12 | 93 ans |
| SIMON Marie-Thérèse | 17/12 | 90 ans |
| RUETSCH Christiane  | 24/12 | 80 ans |
| LAURENT Jean        | 24/12 | 71 ans |
| BEHA Geneviève      | 31/12 | 72 ans |



18/11/2020  
KUENTZ Paul





## PRODUITS LOCAUX



Permanence tous les :

**Jeudis de 17h à 19h  
au 7 rue de Walheim  
68720 LUEMSCHWILLER**

Tél : 06.85.82.51.38

[WWW.lesruchersdusundgau.fr](http://WWW.lesruchersdusundgau.fr)

[contact@lesruchersdusundgau.fr](mailto:contact@lesruchersdusundgau.fr)

La ferme Stoll vous propose des produits issus de la viande de bœuf :

- 8 steacks hachés pour 15€ le kg
- colis de viande d'environ 10 kg (13 € le kg)
- gendarmes par paquet de 4 paires : 10 €
- saucisson sec 5€ la pièce

Pour toute commande, veuillez contacter :

M. Vincent LIDY au 06 22 14 25 89

M. Gérard STOLL au 06 20 16 48 75

**Les produits sont disponibles à la ferme au**

**2 rue de Walheim**

**68720 Luemswiller**

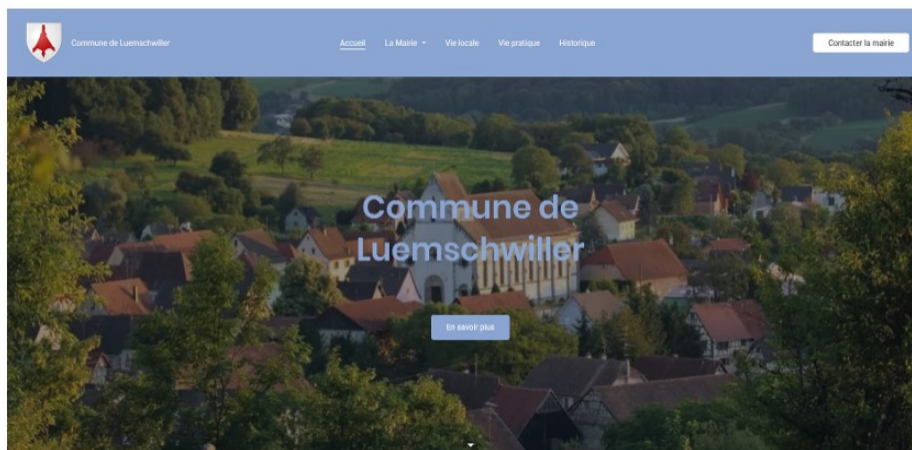
**entre 17h et 18h30 ou sur rendez-vous.**



**Si d'autres artisans ou commerçants de notre village souhaitent promouvoir leur activité, n'hésitez pas à nous contacter.**

SITE INTERNET

[www.luemswiller.fr](http://www.luemswiller.fr)



Nous vous rappelons que ce site est alimenté par l'antériorité et l'actualité au fur et à mesure. Il comprend plusieurs menus :

| <a href="#">Accueil</a>            | <a href="#">La Mairie</a>            | <a href="#">Sécurité</a> | <a href="#">Vie locale</a>     | <a href="#">Vie pratique</a> | <a href="#">Patrimoine</a>                               | <a href="#">Contacter la mairie</a> |
|------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|------------------------------|--|-------------------------------------|
| Actualités                         | Plan communal de sauvegarde (PCS)    | Ecole de Luemswiller     | Démarches administratives      | Histoire de Luemswiller      | La rubrique contacter la Mairie permet d'envoyer un mail |                                     |
| Le Conseil Municipal               | Réserve communale de sécurité civile | Le périscolaire          | Tri et déchets                 | Patrimoine local             |  |                                     |
| Les décisions du Conseil Municipal | Plan canicule                        | Collège                  | Location de la salle des fêtes | Plan interactif              |  |                                     |
| Les commissions                    | Pandémie                             | Lycée                    | Lignes de bus                  | Découvrir Luemswiller        |  |                                     |
| Les commissions intercommunales    |                                      | Les professionnels       | Piscine de Tagolsheim          |                              |  |                                     |
| Les comités                        |                                      | Les associations         | Bibliothèque d'Illfurth        |                              |  |                                     |
| Les arrêtés de circulation         |                                      | Transports des aînés     | Nuisances                      |                              |  |                                     |
| Bulletin communal                  |                                      |                          | Battues de chasse              |                              |  |                                     |
|                                    |                                      |                          | Urbanisme - PLUi               |                              |  |                                     |
|                                    |                                      |                          | Numéros et liens utiles        |                              |  |                                     |

***Si vous avez des suggestions pour alimenter ce site, veuillez nous contacter***

## FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

## VU LE CONTEXTE ACTUEL L'ACCUEIL EN MAIRIE

## EST UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS SOIT :



Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

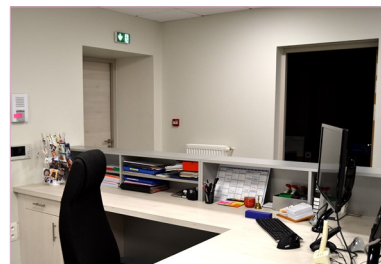
Mercredi de 9h à 12h et de 16h à 18h

**03 89 25 42 55**

mairie@luemswiller.fr



Courrier : Déposez votre demande dans la boîte aux lettres devant la mairie



## SACS DE TRI

Le service de livraison des sacs de tri à domicile est maintenu les **mercredis** par un agent communal.

Veuillez contacter la Mairie pour passer commande

**(APPELEZ AU PLUS TARD LE MARDI****POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE COMMANDE).**

## BÛLOCH

Vous pourrez à nouveau déposer exclusivement les tontes de vos gazons, les tailles de vos haies, le bois, les branches et déchets de jardin.

**A compter du 03 avril 2021 au 30 octobre 2021 inclus****Le Samedi de 9h à 11h**

La décharge est fermée par temps de pluie.



## VENTE DE BOIS

Le prix du stère est de 48 €TTC pour toutes les essences. Les personnes désirant acheter des stères ou un lot de copeaux ou de B.I.L. (Bois Industriel en Long) peuvent passer commande à la Mairie. Le prix de m3 de B.I.L sera fixé ultérieurement.

\* Tél 03 89 25 42 55 ou mail : mairie@luemswiller.fr avant **le 15/02/2021**

## RAMONAGE

La loi précise que la ramonage incombe à l'utilisateur propriétaire ou locataire de la cheminée. Pour éviter et assurer la sécurité de votre foyer, pensez à faire le ramonage de vos cheminées.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont priés de se déclarer en Mairie (inscription liste électorale, calendrier tri... ).



Comité information et communication

Directeur de publication : M. Germain GOEPFERT

Impression : Mairie de Luemswiller



⇒ Exemples de cartes réalisées par les enfants de l'Ecole pour nos aînés.



*Merci aux enfants et enseignantes pour leurs cartes qui ont réchauffé le cœur de nos aînés*



## ***A la découverte de nos habitants :***

Nous envisageons de créer une page découverte pour faire connaître vos passions : artistique (peinture, sculpture) sportive, musicale et dans bien d'autres domaines...

Nous faisons appel à toutes les personnes souhaitant partager leurs passions.

Veillez contacter la Mairie.

*Le Maire de Luemswiller,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers Municipaux,  
et le Personnel Communal*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux  
de bonheur et de bonne santé pour cette  
nouvelle année*

*Bonne  
Année*

*2021*

*Luemswiller*

